



TREK DANS LES ARAVIS, GRAND TOUR DE LA POINTE PERCEE

5 jours / 4 nuits

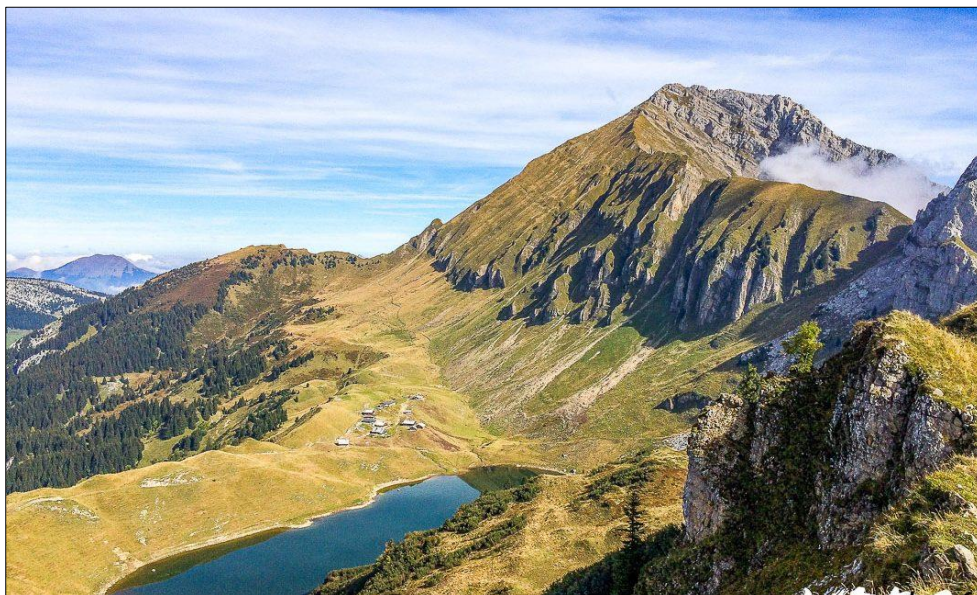
LE GRAND TOUR DE LA POINTE PERCEE EN 5 JOURS

Du mercredi 14 au dimanche 18 Août 2024

Du lundi 9 au vendredi 13 septembre 2024

Dates de votre choix en formule personnalisée

Avec le Bureau des Guides du Grand Bornand



La Pointe Percée 2750 m est le point culminant de la Chaîne des Aravis dans le Massif du même nom, au cœur d'une zone géographique située entre Annecy, Genève et Chamonix, en Haute-Savoie. C'est aussi le point haut du village du Grand-Bornand, commune agricole et touristique, réputée pour ses alpages verdoyants pâturés par les troupeaux de vaches carillonnants qui donneront le lait pour la fabrication du Reblochon Fermier. Nous vous proposons 5 jours de trek au départ du Grand-Bornand, de refuge en refuge, pour faire le « Grand Tour de La Pointe Percée ».

Si les Aravis sont un lieu adéquat pour la randonnée facile dans les alpages, ils comportent aussi des itinéraires escarpés et rocheux sur le calcaire gris qui compose les sommets élancés. Les Accompagnateurs en Montagne du Grand-Bornand ont préparé ce tour avec leurs connaissances de ce massif qu'ils parcourent tous les jours et où ils pourront vous guider aux meilleurs endroits et

vous aider. Cet itinéraire est réservé à de bons randonneurs, ayant une certaine aisance en terrains de montagne et une bonne capacité sportive.

Vous allez aimer : La beauté de la Chaîne des Aravis avec ses sommets calcaires alignés, les fleurs, les refuges, la gastronomie et le reblochon. Le superbe itinéraire original et inédit dans les Aravis.

Jour 1 : Départ Grand-Bornand village – Plateau de Samance - Aiguille Verte - Refuge de Lessy

Rendez-vous à 09h30 à la gare routière du Grand-Bornand avec votre Guide - Accompagnateur en Montagne. Vérification des sacs et du matériel. Départ à pied par un sentier forestier ombragé qui offre une vue générale sur le village avec la Chaîne des Aravis comme fond de décors. Verdure et clairières se succèdent jusqu'aux anciens alpages de la Gaudinière. Le Plateau de Samance se découvre avec le col de la Colombière au loin. Prairies fleuries, troupeaux de vaches et chèvres ... La vraie petite suisse. Les premiers bouquetins et chamois seront peut-être visibles au fur et à mesure que le GR s'élève jusqu'aux crêtes de l'Aiguille Verte. Premières vues sur le Mont-Blanc. De l'autre côté se trouve le refuge communal de Petit Bornand à côté du Lac de Lessy. Le plus grand des Aravis.

- Heures de marche : 5h
- Dénivelé + 1000 m / -250 m
- Hébergement : en refuge



Jour 2 : Refuge de Lessy – Col de Sosay – Col du Rasoir – Pic du Jallouvre – Hôtel au Chinailon

Une étape à dénivelé modéré mais alpine, pour aujourd'hui. Nous passerons des alpages verdoyants du vallon de Lessy à une ambiance minérale jusqu'au Col du Rasoir. Le sentier grimpe raide ! Dans les pierres. Nous pourrons faire un aller-retour au sommet du Pic du Jallouvre 2408m, dominant toute la vallée du Chinailon, et bien plus car la vue s'étend à 360 degrés, entre Jura / Léman et Aravis / Mont-Blanc. Un lieu propice également à l'observation de gypaète, des bouquetins et autres animaux de la montagne. Descente, raide et délicate au début, sur le hameau classé des Chalets Cuillery, au pied de la falaise d'escalade, puis au Chinailon par l'ancien chemin du col de la Colombière. Vos bagages vous seront apportés à l'hôtel, et seront récupérés le lendemain par nos soins.

- Heures de marche : 5h
- Dénivelé : + 800 m / - 1100m
- Hébergement : en hôtel



Jour 3 : Chinailon – Vallée du Maroly – Col des Annes - Refuge de Doran.

Depuis le Chinailon, nous prendrons la direction du Col des Annes, là où le reblochon est né. Des alpages à perte de vue et en face de nous, la Pointe Percée, dont nous commencerons à observer le fameux trou à l'origine de son nom ... A partir du Col des Annes, nous voici sur la commune du Reposoir, célèbre pour son carmel datant de 900. Une longue traversée nous mène jusqu'à la pointe d'Areu, sommet oriental de la chaîne des Aravis. Un secteur moins fréquenté et plus sauvage. Selon la météo, selon la fatigue, et les motivations nous passerons soit par le passage chaîné aérien du Saix, soit par la Combe de la Forclaz. Le refuge de Doran et sa combe verdoyante sont l'autre itinéraire d'accès à la Pointe Percée. Celle-ci apparaît très pointue et imprenable !

- Heures de marche : 7 h
- Dénivelé : + 800 m / - 800m
- Hébergement : en refuge



Jour 4 : Refuge de Doran – Col de Doran – Combe des Fours – Col de la Forclaz - Refuge de la Bombardellaz

Voici une longue journée sauvage et très intéressante. Tout d'abord car nous ne serons jamais si près de la Pointe Percée, sur son côté Sud, raide et presque effrayant. Puis parce que au cours de cette longue traversée versant Sud de la Chaîne des Aravis, nous serons continuellement face au massif du Mont-Blanc et au-dessus du "pays du Mont-Blanc" (Cordon, Combloux, Sallanches etc). A la combe suspendue et préservée des Fours, véritable paradis pour les moutons et la faune sauvage, succède une montée raide sur schistes pour atteindre le Col de la Forclaz (encore une Forclaz). De celle-ci nous basculons dans la combe du même nom, souvent enneigée, jusqu'au refuge. Celui-ci est un ancien chalet typique du Grand-Bornand. Tourné vers l'Ouest les couchers de soleil et la vue sur le village du reblochon fermier y sont des plus magnifiques.

- Heures de marche : 06h30
- Dénivelé : + 1000 m / - 900m
- Hébergement : en refuge



Jour 5 : Refuge de la Bombardellaz – Lac de Tardevant – Trou de la Mouche – Les Plans

Il y a un autre fameux trou dans la Chaîne des Aravis : Il s'agit du Trou de la Mouche, une arche creusée dans le rocher qui permet de passer de la Combe de Paccaly à la Combe de Grand Crêt quasiment au sommet de la Chaîne. Il y a deux itinéraires possibles pour s'y rendre depuis le refuge : L'une par le lac de Tardevant et un petit passage oublié sur une crête ou en rejoignant le sentier qui monte depuis le bas de la Combe de Paccaly. Au sommet de Paccaly le Mont-Blanc est à nouveau visible. Victime de son succès la quiétude sur cette itinéraire ne sera pas celle des jours précédents, mais l'originalité du passage du Trou de la Mouche en vaut le détour. Une longue descente nous mène aux Confins puis dans les forêts du Danay (la montagne qui sépare Le Grand Bornand et la Clusaz). Nous pourrons soit rejoindre les Plans dans la vallée du Bouchet et prendre une navette, soit rejoindre la gare routière du Grand-Bornand à pied en passant aux Frasses Jacquiers où la Chaîne des Aravis s'étend magnifiquement de tout son long jusqu'à la Pointe Percée qui trône tel un phare, et dont vous serez fier d'avoir fait le tour.

- Heures de marche : 6h00
- Dénivelé : + 1000 m / - 1400m



Le jour 2 vous retrouverez vos valises à votre hôtel, vous devrez ensuite prévoir vos affaires pour les derniers jours.

Trek pour très bons marcheurs, ayant déjà randonnée en montagne avec une bonne condition physique.

Itinéraire sur bons chemins mais aussi en terrains de montagne moins faciles avec des passages techniques.

Important : Les programmes ont été établis selon les derniers éléments connus lors de la rédaction : des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Sur place, le guide est le meilleur juge, il peut être amené à modifier l'itinéraire en fonction de la météo, de la sécurité ou autre imprévu. Les horaires donnés sont les temps de marche, donnés à titre indicatif, sans les pauses.

INFORMATIONS TECHNIQUES

NIVEAU PHYSIQUE ET TECHNIQUE

Trek pour très bons marcheurs, ayant déjà une expérience en montagne de plusieurs jours.

GROUPE ET ENCADREMENT

Pour cette randonnée, vous serez au minimum 6 participants pour les deux dates proposées été 2024, ou selon la taille de votre groupe constitué pour des dates de votre choix.

L'encadrement est assuré par un guide accompagnateur en montagne diplômé d'Etat d'Alpinisme tout au long du séjour. Vous évoluerez sous sa responsabilité et il pourra modifier l'organisation selon les contraintes météo ou techniques.



Ce séjour sera encadré par un accompagnateur en montagne du bureau des guides du Grand Bornand: 06 52 14 08 05/ bureauesguidesgrandbo@gmail.com

ITINERAIRE

L'itinéraire peut être modifié par votre guide en fonction des conditions météorologiques et du niveau des participants ou pour des raisons de disponibilités d'hébergement.

Les horaires sont donnés à titre indicatif sans compter les arrêts.

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Informations techniques au 06 52 14 08 05 (Bureau des guides)

Inscriptions auprès de l'agence de voyages Cimes Evasion (06 28 96 80 64 ou contact@cimesevasion.com)

RENDEZ VOUS ET SEPARATION

Le mercredi 14 août à la Gare routière du Grand Bornand à 09h30.

Le dimanche 18 août à la Gare routière du Grand Bornand vers 16h00

ASSURANCES

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile de chacun.

Pour participer à ce trek il est obligatoire de posséder une assurance responsabilité civile et d'être couvert en assistance, recherches et secours, rapatriement, d'accident de montagne.

FORMALITES

Les participants doivent absolument avoir sur eux leur carte d'identité en cours de validité ainsi que leur carte de sécurité sociale.

PROPOSITION TARIFAIRE

LE GRAND TOUR DE LA POINTE PERCEE

Du Mercredi 14 au Dimanche 18 Août 2024

Du Lundi 9 au Vendredi 13 septembre 2024

Prix par personne

Base 2-3 participants	1 230 €
Base 4-5 participants	790 €
Base 6-7 participants	645 €
Base 8-9 participants	570 €

Possibilité d'organiser des groupes privés sur demande.

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un professionnel du bureau des guides du Grand Bornand.
- Les réservations dans les hébergements mentionnés pour 4 nuits
- La formule demi-pension (dortoir ou chambre selon les hébergements).
- Les repas pique-niques pour le midi sauf J1.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons, les encas en extra et l'eau
- Le pique-nique J1
- Votre matériel de randonnée
- Les autres dépenses personnelles
- Le transport jusqu'au point de départ de la randonnée
- L'assurance Annulation, Assistance Recherche Rapatriement (détail ci-dessous)
- Tout ce qui ne figure pas dans « le prix comprend »

ASSURANCE EN OPTION

Nous vous conseillons la souscription d'une assurance spécifique étudiée avec notre partenaire **Assurever**. Celle-ci correspond à vos besoins en tant que voyageurs et inclut un niveau de garantie élevé contrairement aux assurances cartes bancaires qui ont souvent un plafond et des garanties restreintes.

Prix du voyage par personne	Assurance multirisques avec option protection sanitaire (Covid-19 ou autre épidémie)	Assurance multirisques (annulation, assistance rapatriement, bagages)	Assurance annulation seule
Jusqu'à 700	38,40 € / pers	32 € / pers	22 € / pers
De 701 à 1200 €	55,20 € /pers	46 € / pers	31 € / pers
De 1201 à 2000 €	73,20 €/ pers	61 € / pers	40 € / pers

Possibilité d'ajouter l'extension Sport et Loisirs : 28 € / personne (à ajouter au tarif assurance multirisques ci-dessus)



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

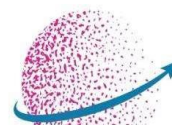
PRESTATIONS		Multirisque "Confort"	Annulation "Essentielle"	Sports et loisirs
• Périls dénommés	• 16 000 € / personne et 40 000 € / événement • Franchise de 50 € / pers. (sauf stipulation contraire)		■	
• Maladie grave, accident corporel grave ou décès ↳ Franchise	• 16 000 € / personne et 40 000 € / événement • Sans franchise	■		
• Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination • Annulation en cas de faillite ou de grève du personnel de la compagnie aérienne • Autres causes justifiées	• Franchise de 50 € / personne			
• En cas de défaut ou d'excès de neige • Contre-indication médicale de pratiquer une activité à thème	• Franchise de 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne			○
• Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 h	• Maxi. 50% de votre forfait ou 80% de votre vol sec	■		
• Retard > 4 heures	• 10 % du montant du voyage (250 € maximum)	■		
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS				
• Vol, destruction totale ou partielle, perte ↳ Franchise uniquement en cas de dommage aux valises • Frais de reconstitution des documents d'identité • Retard de livraison des bagages > 12 heures	• 2 000 € / personne et 10 000 € / événement • 50 € / valise • 150 € / personne • Indemnité forfaitaire de 150 € / personne	■		
• Dommages accidentels et vol du matériel de sports ou de loisirs ↳ Franchise • Bris ou vol du matériel de sport personnel (frais de location) • Remboursement en cas de perte ou de vol du forfait d'activité	• 1 000 € / personne • 10 % du montant indemnisé (50 € minimum) • 8 jours (150 € / personne maximum) • 300 € / personne (franchise d'1 journée)			○
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR				
• Suite à un retour anticipé • Suite à un rapatriement médical	• Prorata temporis • Valeur du voyage initia	■		
• Interruption de l'activité de sports ou de loisirs	• Prorata temporis (400 € maximum)			○
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE				
• Capital décès ou invalidité permanente	• 7 500 € maxi. / pers. et 70 000 € maxi. / évén.	■		
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER				
• Dommages corporels, matériels et immatériels	• 1 000 000 € maxi. / évén. (franchise 75 € / sinistre)	■		
• Responsabilité civile sport	• 300 000 € maxi. / évén. (franchise 150 € / sinistre)			○
RETOUR IMPOSSIBLE				
• Frais de prolongation de séjour ↳ Franchise d'1 nuit	• 10 % du montant du voyage / nuit / pers. avec un mini de 50 € (maxi. 5 nuits)	■		
ASSISTANCE RAPATRIEMENT				
• Transport / Rapatriement • Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Frais médicaux à l'étranger • Urgences dentaires ↳ Franchise frais médicaux et urgences dentaires • Rapatriement du corps • Frais funéraires	• Frais réels • Billet retour + taxi • Billet aller-retour et 80 € / jour (maxi. 10 jours) • 80 € / jour (maximum 10 jours) • 150 000 € / personne • 160 € / personne • 30 € / personne / événement • Frais réels • 2 500 € / personne	■		
• En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille • En cas d'attentat survenant à destination ou en cas de sinistre au domicile	• Billet retour + taxi • Billet retour + taxi	■		
ASSISTANCE VOYAGE				
• Avance de la caution pénale • Prise en charge des honoraires d'avocat • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	• 15 000 € / personne • 3 000 € / personne • 7 500 € / personne	■		
• Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Frais de secours sur piste de ski balisée • Frais de caisson pour la plongée sous-marine	• 15 000 € / personne • Frais réels • Frais médicaux à hauteur de 150 000 € / personne			○
GARANTIE DES PRIX (avion et bateau)				
		○		
PROTECTION SANITAIRE				
• Annulation pour maladie grave suite épidémie et absence vaccination • Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température • Rapatriement médical en cas d'épidémie ou de pandémie • Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie	• 16 000 € / personne et 40 000 € / événement • Franchise de 30% du montant des frais d'annulation • Frais réels • 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne)	○		

202301CS3 - 2208 - v01.2023 - HSE - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- Carte d'identité en cours de validité
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Si vous n'en possédez pas, l'agence vous propose un contrat comprenant l'assistance rapatriement / assurance annulation et interruption du séjour.

FORMALITES SANITAIRES

Aucune

CONDITIONS DE RESERVATION

- Acompte de 30% du montant total des prestations réservées à l'inscription (règlement possible par chèque, virement, carte bleue sécurisée)
- Liste nominative des participants à l'inscription (nom, prénom)
- Solde du voyage à 30 jours du départ

CONDITIONS D'ANNULATION

- A plus de 60 jours du départ : 25% de frais sur le montant total du voyage
- De 59 à 45 jours du départ : 50% de frais sur le montant total du voyage
- De 45 à 30 jours du départ : 75% de frais sur le montant total du voyage
- A moins de 30 jours du départ : 100% de frais sur le montant total du voyage

En cas d'annulation les frais de gestion (30€/personne) et le montant de l'assurance ne sont pas remboursables

INSCRIPTIONS

Merci de contacter l'agence de voyages Cimes Evasion

- Par téléphone : 06 28 96 80 64
- Par email : flora.lambert@cimesevasion.com

Dès la clôture des inscriptions un contrat de vente vous sera transmis par email.



32 Impasse les Trois Sapins 74450 Saint Jean de Sixt - Tél : 06.28.96.80.64 - contact@cimesevasion.com

SARL au capital de 7500 € - RCS Annecy - Siret 852 954 494 000 13 - APE 7911Z - TVA Intra FR 28 529 544 94 - Immatriculation Atout France 074190010 - RCP HELVETIA - Garantie Financière APST

CEDIV TRAVEL

APST
ASSURANCE
PROFESSEUR

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE

Voyages sur-mesure • Groupes & Individuels